



# Comité de suivi des travaux

## Marseille Saint-Charles

### Phase 1

#### Synthèse des échanges

8 décembre 2025

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

## DATE ET LIEU

8 décembre 2025

Hôtel Ibis, Square Narvik, Esplanade Saint-Charles, Marseille

## AUTEUR

SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions

## PARTICIPANTS

AOUN Sara	SNCF Gares & Connexions
BEN AOUN Mohamed	CIQ Saint Lazare- Racati
BIRO Alexandra	Directrice de la MOA des opérations de phase 1 LNPCA - SNCF Réseau
CHAUVIN Catherine	Responsable territorial Bouches du Rhône Phase 1 LNPCA - SNCF Réseau
CORRADO Erica	Architecte urbaniste - Ville de Marseille
COUGNON Stéphane	Directeur du projet LNPCA - SNCF Gares & Connexions
ENG Bopha	Directrice adjointe- Agence LNPCA SNCF Réseau
FRENTZEL Lydia	Conseillère municipale 15-16 <sup>ème</sup> arrdts. Représentante du collectif Sud Saint Baume
GIAMPORTONE Jocelyne	Représentante Conseil syndical Giraglia et Région
GODINOT Myriam	Directrice de la MOA des opérations de phase 2 LNPCA - SNCF Réseau
JOUVE Helene	Directrice Mission Fabrique Projets métropolitains - Métropole Aix-Marseille Provence
LAN Emmanuelle	Développeur territorial - CCI AMP
LANGER Patrice	CIQ Arenc Villette
LAVERDIERE Folco	Directeur de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
LECOMTE Emmanuel	Riverain
LORRAIN Éric	Chargé de projets infrastructures ferroviaires et PEM - Conseil Régional Provence Côte d'Azur
MARcq Javiera	CIQ Chapitre- Reformés
MINGALLON Jean-Luc	CIQ Chapitre- Reformés
PEREIRA Ambre	AMO concertation SNCF - Nicaya Conseil
PÉRICHON Blandine	AMO concertation SNCF - Nicaya Conseil
PIZZO Serge	CIQ Belle de mai
POZÉ Claire	Directrice de Cabinet - Mairie 1 <sup>er</sup> et 7 <sup>ème</sup> arrondissements
QUEVREMONT Philippe	Garant de la concertation – Commission Nationale du Débat Public
ROY Antony	Directeur de projets nationaux - SNCF Gares & Connexions
SALOMON Bénédicte	AMO Responsable territorial Bouches du Rhône Phase 1 LNPCA - SNCF Réseau
SOUIDI Bouzid	Chargé de projets infrastructures routières et de la mobilité - Ville de Marseille
TABET Claude	CIQ St Mauront
VAUTERIN Loys	CIQ Arenc-Villette

DIFFUSION

DOCUMENTS JOINTS

Participants + Site internet du projet	Support de présentation partagé en séance
--	---

## ORDRE DU JOUR

<u>1</u>	<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>2</u>	<u>OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI DES TRAVAUX</u>	4
<u>3</u>	<u>PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS DE SUIVI DES TRAVAUX</u>	5
<u>4</u>	<u>PROJET DES PHASES 1 &amp; 2 LNPCA</u>	6
<u>5</u>	<u>DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX</u>	7
<u>6</u>	<u>PREMIERS TRAVAUX</u>	7
6.1	Présentation des travaux en cours et à venir au cours du premier semestre 2026	7
6.2	Présentation des principaux impacts des travaux dus à la démolition	8
6.3	Dispositif du référé préventif	9
<u>7</u>	<u>CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES</u>	10

## 1 INTRODUCTION

Stéphane COUGNON, directeur du projet LNPCA pour SNCF Gares & Connexions :

- Ouvre la première réunion du Comité de suivi des travaux (COSUI) de Marseille Saint-Charles phase 1, instance dédiée aux riverains de la future gare, représentés ce jour par des associations de comité d'intérêt de quartier ou syndicats de copropriété ;
- Remercie les participants pour leur présence ;
- Invite l'ensemble des participants à mobiliser d'autres acteurs économiques, associatifs et représentants d'habitants du quartier pour qu'ils soient plus nombreux aux prochaines réunions du comité de suivi des travaux.

Philippe QUEVREMONT, garant de la concertation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP),

- Rappelle l'existence de procédures concrétisant le droit à l'information ;
- Précise que ce comité, répond à un engagement des Maîtres d'ouvrage pris dans le cadre de l'enquête d'utilité publique et a vocation à permettre aux riverains des travaux d'être informé et de discuter de leurs modalités de réalisation ;
- Propose aux représentants associatifs présents de faire connaître ce comité de suivi aux riverains autour d'eux.

Après un tour de table des participants, Stéphane COUGNON, présente l'ordre du jour de la réunion :

- Introduction et présentation des participants ;
- Objectifs des comités de suivi des travaux ;
- Partage de la charte de fonctionnement ;
- Présentation du projet LNPCA des phases 1&2 et zoom sur Marseille Saint-Charles ;
- Partage du dispositif d'information et d'accompagnement des travaux ;
- Présentation de la procédure de référé préventif ;
- Prochaines étapes.

## 2 OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI DES TRAVAUX

Catherine CHAUVIN, maître d'ouvrage des opérations des Bouches-du Rhône LNPCA phase 1 SNCF Réseau, présente les objectifs du Comité de suivi des travaux (COSUI) qui visent à (*Diapo 8*) :

- Informer les riverains sur les travaux engagés et à venir ;
- Informer et échanger sur leurs implications, et impacts sur les emprises foncières ;
- Répondre aux questions et observations ;
- Apporter autant que possible des solutions aux impacts potentiels inhérents aux chantiers (bruit, poussières, propreté, circulation, cheminement piétons, ...).

Catherine CHAUVIN présente les 4 autres secteurs qui seront concernés par des COSUI à Marseille :

- Saint-André et Saint-Henri,
- Faisceau d'Arenc,
- Halte d'Arenc,
- Doublement des voies entre Marseille Saint-Charles et Arenc.

Compte tenu des délais de réalisation des travaux sur ces secteurs, ces derniers se réuniront à partir de 2027.

### 3 PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS DE SUIVI DES TRAVAUX

Catherine CHAUVIN, présente l'ensemble des articles de la charte de fonctionnement du COSUI, qui portent sur :

- La fréquence et la durée des réunions ;
- Les invitations et préparations des réunions ;
- Le déroulement et le compte-rendu des réunions ;
- Les engagements respectifs des maîtres d'ouvrage, des membres de droit que sont les collectivités, des élus désignés et des membres des collèges socio-professionnels, associatifs et particuliers (*Diapos 12 à 15*).

Catherine CHAUVIN invite les participants à faire leurs éventuelles observations sur la version complète de cette charte qui leur sera transmise à l'issue de la réunion en vue de son approbation à l'occasion de la deuxième réunion du Comité du suivi. Des retours sur la charte sont attendus d'ici le milieu du mois de janvier 2026. L'entrée en vigueur de la charte sera effective en début d'année 2026. Elle précise que l'objectif de la charte est d'obtenir une adhésion par les parties prenantes de la charte.

#### Questions

Les participants s'interrogent sur la possibilité

- *D'intégrer le COSUI, au-delà de cette séance initiale, au cours de la durée des travaux qui vont s'étaler sur plusieurs années ;*
- *De se faire représenter en cas d'indisponibilité ;*
- *De maintenir un rythme de 6 mois entre chaque COSUI.*

Antony ROY, directeur de projets nationaux chez SNCF Gares & Connexions

- Confirme ces deux possibilités ;
- Précise que l'un des enjeux majeurs réside dans la mise en place d'une représentation structurée des riverains, en identifiant pour chaque immeuble un référent capable de relayer et de partager les informations ;
- Partage que l'objectif des COSUI est de constituer un réseau de représentants permettant un échange fluide et continu ;

- Propose qu'une relance sera effectuée en ce sens afin de favoriser la désignation de ces interlocuteurs et de consolider cette organisation.

Christine CHAUVIN

- Précise que la tenue des COSUI dépendra de l'avancement et de la nature des travaux. Cependant la convocation d'une réunion exceptionnelle pourra être sollicitée selon des demandes argumentées ;
- Précise que les COSUI sont réservés au partage d'informations générales et que toute demande personnelle pourra être adressée via un autre canal disponible à cet égard (adresse mail [contact-lnPCA@sncf.fr](mailto:contact-lnPCA@sncf.fr)).

## 4 PROJET DES PHASES 1 & 2 LNPCA

Catherine CHAUVIN présente le projet des phases 1 et 2 de la LNPCA (Diapo 18) qui couvre les 3 départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var), représente 22 opérations dont 9 autour des gares multimodales et 8 km de tunnel sous Marseille, avec pour objectif d'atteindre une meilleure intermodalité, de la robustesse et une augmentation du nombre de trains. Elle présente également les opérations spécifiques à Marseille pour la phase 1 de la LNPCA.

Une vidéo de présentation du projet, centrée sur le secteur marseillais est diffusée.

Antony ROY fait une présentation spatialisée du plateau dit « des Abeilles » (site ferroviaire de la gare St Charles) et de ses fonctionnalités actuelles ainsi que la perspective de libération et transformation de la zone, afin de pouvoir préparer l'extension de la future gare et sa partie souterraine (Diapo 21 & 22). Il partage les différents types de travaux identifiés.

### Questions

*Les participants s'interrogent sur l'évolution des nuisances sonores générées par les déplacements ferroviaires (grincement de rails, augmentation de la fréquence des trains, ...) intégrant néanmoins une amélioration potentielle des matériaux.*

Antony ROY et Catherine CHAUVIN apportent des éléments de réponse et précisent que :

- Le contact et le frottement entre les rails du train et le train restera le même ;
- Toutefois, la configuration actuelle des voies, à savoir les courbes, provoque des bruits qui pourront être diminués suite aux nouveaux aménagements ;
- La simplification des appareils de voie et du système de « tubage » qui sera mis en place, diminueront les croisements et les changements de rails qui provoquent des bruits ;
- Les voies présentent aujourd'hui sur le plateau des Abeilles seront déposées, laissant de l'espace pour un aménagement urbain générant moins d'impacts sonores sur cet espace.

## 5 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX

Antony ROY détaille le dispositif d'accompagnement et d'information mis en place durant la phase de travaux (*Diapos 25 & 32*) avec

- Le présent COSUI dédié spécifiquement aux riverains ;
- Une maison du projet dont l'ouverture est prévue à partir du second semestre 2026 ;
- Une adresse électronique de contact : [contact-lnpca@reseau.sncf.fr](mailto:contact-lnpca@reseau.sncf.fr)

### Questions

#### Les participants

- S'interrogent sur le lieu de la Maison du Projet et sa date d'ouverture souhaitée, au plus près du démarrage des travaux afin que les riverains disposent dès que possible de toute l'information sur les travaux ;
- Précisent qu'il existe une « maison du partage » bd de Strasbourg qui est un lieu connu et pourrait peut-être accueillir une maison du projet.

## 6 PREMIERS TRAVAUX

### 6.1 Présentation des travaux en cours et à venir au cours du premier semestre 2026

Catherine CHAUVIN présente les travaux engagés sur le site ferroviaire de la cour des pierres (*Diapo 29*) :

- Pour reloger des agents SNCF, avec un bâtiment de 2 000m<sup>2</sup> et une capacité d'accueil de 125 personnes ;
- Afin de permettre la libération du plateau des Abeilles pour permettre les travaux de la phase 2 (création de la gare souterraine).

Antony ROY partage les travaux prévus dans les six prochains mois (*Diapos 30 à 33*) avec :

- Des travaux de démolition débutés en septembre dernier qui portent actuellement principalement sur des opérations de curage. Cette phase de démolition se poursuivra jusqu'au mois de mars 2026 ;
- D'autres démolitions, à partir de février qui seront engagées afin de libérer le plateau des Abeilles, avec une échéance prévue au mois de juin ;
- À compter de juin, des interventions qui porteront sur la dépose des rails par SNCF Réseau, tandis que SNCF Gares & Connexions réhabilitera la zone pour redensifier l'espace existant en y accueillant de nouvelles fonctions (à ce même horizon les loueurs de véhicules auront déménagé pour être à termes dans la gare) ;

- Durant cette même période, les entreprises de location de voitures déménageront de l'autre côté de la gare (proche de la gare routière) en utilisant le parking P1 actuellement réservé au public ;
- Au second semestre 2026, les travaux concerneront la reconfiguration des accès à la gare via la modification de la rampe de la rue Pierre Sémard. Les travaux incluront également les opérations de terrassement, l'extension des surfaces de stationnement et la création d'une voie de contournement pour assurer un accès à la gare.

## 6.2 Présentation des principaux impacts des travaux dus à la démolition

Antony ROY poursuit en abordant les principaux impacts des travaux dus à la démolition :

- Précise le nombre de rotations de camions prévu avec un passage de cinq camions par jour, avec une montée en charge pouvant atteindre jusqu'à vingt camions par jour lors des périodes de pic d'activité ;
- Assure que la continuité des activités au sens large sera assurée, aucun arrêt de voirie ou mesure incompatible avec la vie de quartier n'est à prévoir aujourd'hui et pour les six prochains mois.

### Questions

Les participants s'interrogent sur

- Le blocage de la circulation par les camions, notamment dans le tunnel sous la gare (cf. travaux antérieurs au sein du tunnel) ;
- La nature des travaux, notamment la présence d'amiante et la transparence sur ce sujet ;
- Le respect des horaires du chantier avec des travaux qui peuvent démarrer aujourd'hui dès 7 heures du matin.

Antony ROY et Catherine CHAUVIN apportent des précisions sur ces différents éléments, à savoir que :

- Le niveau de rotation à l'échelle d'une journée reste faible pendant la première phase du projet ;
- En cas d'horaires exceptionnels, des courriers de communication seront fait et des panneaux d'affichages pourront également être produits ;
- Le maximum de livraison sera anticipé en dehors des heures de pointe ;
- Des diagnostics règlementaires sont réalisés, notamment ceux pour localiser l'amiante
  - En cas de présence avérée, un plan de retrait est mis en place en aval et partagé avec l'inspection du travail.
  - Des pompes d'empoussièvement vérifient la non-dispersion d'amiante. Un système de brumisation peut également être mis en place. L'inspection du travail et la CARSAT ont déjà également effectué des contrôles.
- Des diagnostics amiante et plomb sont systématiquement fait lors des phases de travaux. Seules des entreprises agréées interviennent sur ces chantiers.

### 6.3 Dispositif du référentiel préventif

Antony ROY présente le dispositif de référentiel préventif (Diapo 39 & 40) :

- Explique qu'il s'agit d'une procédure judiciaire par laquelle le tribunal administratif désigne un expert indépendant qui va réaliser et constater l'état des bâtis avant les travaux. Elle a pour objectif de protéger les intérêts de chacun et favoriser les règlements de litige ;
- Ajoute que les habitations qui présentent un risque sont présentées en diapo 40. Ces habitations présentent des risques lors des travaux de construction du parking ;
- Précise que dans les prochains jours un courrier formel du MOA accompagné d'une brochure explicative également disponible en salle sera transmis aux copropriétés concernées, l'expert indépendant (désigné par le tribunal administratif) prendra contact avec eux au premier trimestre 2026 pour réaliser un constat initial de leur habitation.

#### Questions

Les participants s'interrogent sur

- La nature du sous-sol sur la zone de travaux ;
- Le périmètre du boîtier du document sur le référentiel préventif ainsi que les modalités mises en place pour la vérification de sa bonne diffusion afin de limiter l'inquiétude potentielle des riverains qui ne le recevrait pas en amont du courrier juridique ;
- Les contacts vers qui les riverains peuvent se tourner en cas de questions ;
- Les mesures d'information à mettre en place pour une bonne information (boîtier, affichage, ...).

Antony ROY et Stéphane COUGNON précisent que :

- La nature du sol est hétérogène sur le secteur (stampien, marne, calcaire, ...). Ce dernier est étudié de manière fine ;
- Il existe une boîte mail pour répondre aux différentes questions des riverains : [contact-lnpca@reseau.sncf.fr](mailto:contact-lnpca@reseau.sncf.fr)
- Il est important de trouver la meilleure façon de diffuser l'information auprès des habitants (affichage, contact auprès des gardiens d'immeuble, représentants de conseils syndicaux d'immeubles, ...).

## 7 CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Antony ROY et Stéphane COUGNON concluent en partageant les prochaines étapes à suivre :

- Envoi de la charte, du support de présentation et du compte-rendu de la séance pour avis et ajustements éventuels d'ici début janvier 2026 ;
- Approbation de la charte courant janvier 2026 et mise en ligne des documents sur le site internet du projet ;
- Organisation d'un prochain COSUI dans les 6 prochains mois.

## FIN DU DOCUMENT

Maitres d'ouvrage

SNCF Réseau  
Direction Générale des Grands Projets  
Agence LNPCA  
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de Dunkerque  
13002 Marseille

SNCF Gares & Connexions  
Direction Générale des Grands Projets  
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de  
Dunkerque  
13002 Marseille

FINANCEMENT :



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Métropole Toulon Provence Méditerranée

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

CANNES PAYS DE LÉRINS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

PAYS DE VILLEFRANCHE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

PAYS DE CASSIS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

SNCF GARES & CONNEXIONS

SNCF RÉSEAU

MAÎTRISE D'OUVRAGE :